



GOVERNEMENT

Liberté

Égalité

Fraternité

C'EST QUOI L'ENDOMÉTRIOSE ?

ENDO  ÉTRIOSE



L'ENDOMÉTRIOSE

EST UNE MALADIE INFLAMMATOIRE CHRONIQUE QUI TOUCHE ENVIRON 1 PERSONNE SUR 10 EN ÂGE D'ÊTRE RÉGLÉE.

Elle peut apparaître dès la puberté avec les premières règles et régresse le plus souvent à la ménopause. Cette maladie se caractérise par le développement, en dehors de l'utérus, de tissu semblable à de la muqueuse utérine, colonisant parfois d'autres organes (par exemple sur les ovaires, la vessie, le vagin ou le rectum, ...) voire des ligaments ou des nerfs.

Quels sont les symptômes principaux ?

Les symptômes de l'endométriose sont nombreux et varient d'une personne à une autre :

- 🕒 importantes douleurs pendant les règles,
- 🕒 douleurs profondes pendant les rapports sexuels,
- 🕒 troubles urinaires et douleurs à la défécation,
- 🕒 voire parfois des douleurs au niveau du bas ventre.

Pour certaines, des difficultés à avoir des enfants plus tard (toutefois toutes les endométrioses ne conduisent pas à une infertilité).

Des douleurs importantes peuvent apparaître pendant les règles. **Ces douleurs ne sont pas automatiquement signe d'endométriose**, d'autant qu'elles peuvent disparaître à la fin de l'adolescence lorsque les règles deviennent plus régulières.

Qu'il y ait ou non une endométriose, la douleur ne doit pas être minimisée par la famille ou par les professionnels de santé. En effet, avoir très mal pendant ses règles n'est pas normal et l'origine de la douleur doit être identifiée. Il est important de préserver la qualité de vie et de ne pas laisser les douleurs s'installer durablement.

Le diagnostic :

La persistance de règles très douloureuses à l'adolescence doit faire évoquer une endométriose. Pour être établi, le diagnostic, qui reste difficile, repose sur :

- 🕒 un échange avec le soignant et un examen clinique,
- 🕒 la réalisation d'une échographie et/ou d'une IRM (Imagerie par Résonance Magnétique).

Il est possible que ces examens d'imagerie se révèlent "normaux" à l'adolescence, des lésions d'endométriose pouvant ne pas encore être visibles. C'est souvent l'évolution des symptômes au fil du temps qui permettra de déterminer s'il s'agit ou non d'une endométriose.

Quelles peuvent être les conséquences sur les études ?

Au quotidien l'endométriose peut provoquer des absences répétées pouvant entraîner un retard dans les études, des difficultés à se concentrer, voire conduire à un isolement.

Vers qui se tourner ?

Dans l'enseignement supérieur, les étudiants ont accès aux services de santé étudiante (SSE) qui assurent la prévention et l'accès aux soins. Implantés dans les principaux campus et disposant d'antennes sur leurs territoires, ils peuvent recevoir les étudiants, les informer, les prendre en charge et les orienter. Des professionnels de santé médicaux et paramédicaux y assurent des consultations. L'adresse du SSE est en ligne sur le site de l'université.

Les filières régionales dédiées à l'endométriose sont les interlocuteurs privilégiés pour accompagner le diagnostic et la prise en charge de cette pathologie.

Des associations peuvent également vous accompagner et vous soutenir.

QUELLES SONT LES SOLUTIONS ?

Aujourd'hui, on ne guérit pas de l'endométriose mais on peut diminuer les douleurs. La prise en charge thérapeutique repose principalement sur :

- 🕒 des traitements spécifiques : médicaments pour bloquer les hormones et/ou chirurgie pour enlever les lésions,
- 🕒 des traitements destinés à soulager les symptômes, notamment la douleur.

Il est tout à fait possible d'avoir une bonne qualité de vie avec l'endométriose et de continuer à réaliser tous ses projets. L'essentiel est de rencontrer des professionnels de santé qualifiés et d'avoir un suivi régulier.

Dans l'enseignement supérieur, des aménagements d'études et d'examens sont possibles : dispense d'assiduité, congés menstruels appliqués selon les établissements, accès à une salle de repos, etc. Ces aménagements peuvent être accordés par la mission handicap et/ou dans le cadre du régime spécial d'études (RSE). N'hésitez pas à vous renseigner auprès du service de santé étudiante et de la mission handicap de votre établissement.

Si besoin, des aménagements sont également possibles pour les périodes de stages, apprentissages ou contrats de professionnalisation.

Il est alors nécessaire d'anticiper (les réponses prennent plusieurs mois) **en demandant une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)** à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ou à la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) de votre département de résidence. Vous pourrez alors vous prévaloir de cette RQTH auprès de votre entreprise ou établissement d'accueil pour obtenir les aménagements de poste dont vous avez besoin.

De nouvelles modalités pratiques d'accès à la RQTH : Depuis le 1er janvier 2024, pour les jeunes âgés de 15 à 20 ans, les titres suivants valent une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) :

- 🔗 l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH),
- 🔗 la prestation de compensation du handicap (PCH),
- 🔗 le bénéfice d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS).

Ces modalités ouvrent des aménagements dans le cadre des dispositifs d'emploi ou de formation professionnelle.

Ces personnes n'ont plus l'obligation de faire la demande de la RQTH auprès de la MDPH.

ENDO  **ÉTRIOSE**



Plus d'infos et de renseignements sur
sante.fr/endometriose